



Présentation du réseau métropolitain RéMiP 2000

Janvier 2019

<http://www.remip.prd.fr/>





RéMiP 2000

Un réseau métropolitain interconnecté avec Aster et RENATER

Le réseau RéMiP 2000 est un réseau métropolitain de communication mis en place par les Établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche de l'agglomération toulousaine.

Ce réseau, allié au réseau régional THD'Oc, permet les communications entre les sites de Midi-Pyrénées des établissements et vers Renater et l'Internet.

Un groupe fermé d'utilisateurs

28 établissements ont décidé de constituer une association non déclarée dans le but de financer un réseau de télécommunications à haut débit pour leur propre et unique usage en tant que "groupe fermé d'utilisateurs".



RéMiP 2000 – En quelques chiffres

Couverture géographique : agglomération toulousaine

Groupe fermé d'utilisateurs : 28 établissements avec plus de 40 sites

Usagers : 100 000 étudiants, 6 000 chercheurs et 10 000 enseignants, personnels techniques et administratifs

Infrastructure optique : + de 5 000 kilomètres de fibre optique sur plus de 100 kilomètres de câble

Capacités : tous les sites disposent, à minima, d'un accès à 2x1 Gbps avec 2 attachements physiques à 2 sites de concentration



Membres – 28 établissements

formant un groupe fermé d'utilisateurs





Organisation du fonctionnement

– structure de fonctionnement

Groupement des Utilisateurs

L'ensemble des Présidents et des Directeurs des établissements participant au réseau sont réunis dans une Instance dite Groupement des Utilisateurs, Instance structurée en Association non déclarée, et ainsi sans personnalité juridique. **Le Conseil d'Administration a reconduit le consortium RéMiP pour 15 ans à compter de juillet 2015.**

L'Université Toulouse III Paul Sabatier, Mandataire du Groupement, qui exécute toutes les actions techniques liées à la vie du réseau a également été reconduite pour 15 ans.

Un contrat constitutif

Un Contrat constitutif a été rédigé et signé par les 28 établissements membres. Ce contrat fixe la forme et l'objet de l'association, les droits des membres, confie l'administration du Groupement au mandataire Université Paul Sabatier, et décrit le fonctionnement général du Groupement et de ses assemblées générales.



Organisation du fonctionnement

– mise en concurrence

Schéma de constitution du réseau

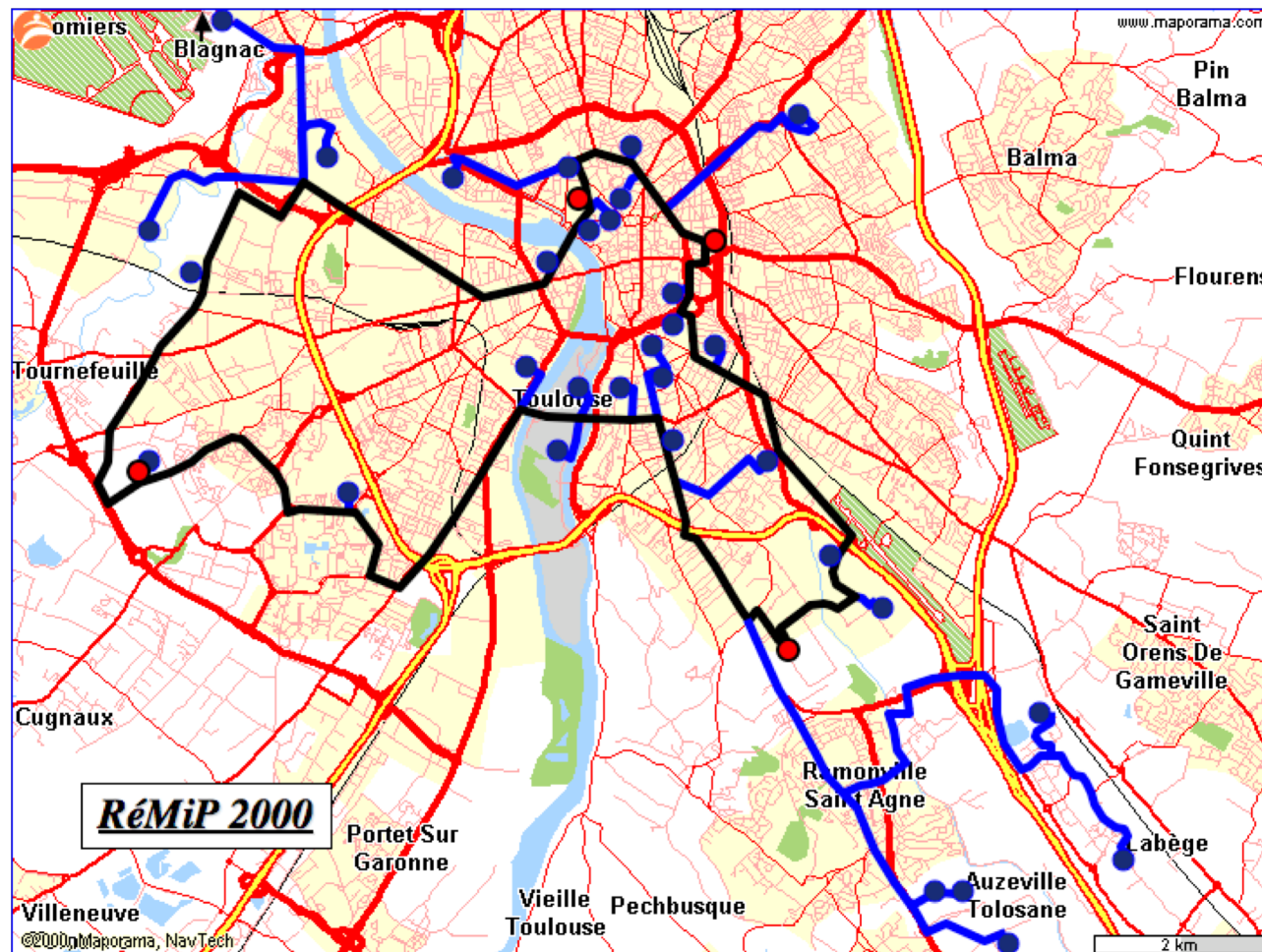
Un appel d'offres a été lancé en 2000 pour la création et la mise à disposition pour une durée de 15 ans d'une infrastructure dédiée pour ce réseau. L'infrastructure réalisée est constituée exclusivement de fibres optiques appartenant à la communauté, et qui sont entretenues par contrat. **Le nouveau contrat a pris effet en juin 2017 pour une durée de 15 ans.**

Un second appel d'offres a été lancé parallèlement pour la fourniture de matériels actifs, ainsi que la maintenance, l'exploitation, la surveillance, la métrologie et l'évolution de ce réseau. Ce service est mis en concurrence tous les 4 ans. **Le nouveau contrat a pris effet en décembre 2016 pour une durée de 4 ans.**



Infrastructure passive – agglomération toulousaine et au-delà

40 sites sur une boucle optique de + 100 km





Objectifs & Missions

4 points stratégiques

Vue décisionnel

Conserver la plus complète maîtrise des infrastructures de réseau qu'ils utilisent, et pouvoir assurer une maîtrise d'ouvrage et d'oeuvre aussi directe et sans contrainte que possible.

Vue technologique

Pouvoir décider des technologies employées, et conserver la connaissance et l'expertise liées à la maîtrise de ces technologies en interne.

Vue des performances

Pouvoir mettre à disposition des communautés d'enseignement et de recherche un outil de communication aux capacités non contraintes de par la technologie ou le prix pour les dites communautés.

Vue des coûts

Conserver la maîtrise du niveau et de l'évolution du coût global d'usage de l'outil mis en places.